



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **16 décembre 2019**

Délibération n° 2019-3952

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Schéma de développement universitaire (SDU) - Opération d'aménagement et d'acquisitions foncières - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Bret

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 164

Date de convocation du Conseil : mardi 26 novembre 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 18 décembre 2019

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frier, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mmes Rabatel, Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burrucand, MM. Butin, Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Findrik, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Hugué, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, M. Llung, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mmes Runel, Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Philip (pouvoir à Mme Runel), Bernard (pouvoir à M. Eymard), Mme Balas (pouvoir à Mme de Lavernée), M. Bousson (pouvoir à M. Suchet), Mmes Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Leclerc (pouvoir à M. Petit), MM. Martin (pouvoir à M. Girard), Moretton (pouvoir à M. Jeandin), Piegay (pouvoir à M. Germain), Sannino (pouvoir à Mme Laurent).

Absents non excusés : MM. Vesco, Aggoun, Genin, Passi.

Conseil du 16 décembre 2019**Délibération n° 2019-3952**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Schéma de développement universitaire (SDU) - Opération d'aménagement et d'acquisitions foncières - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Le Conseil,

Vu le rapport du 21 novembre 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'attractivité internationale et l'ouverture à l'économie de l'enseignement supérieur et de la recherche sont des enjeux clés pour l'ambition européenne de la Métropole de Lyon.

En adoptant son programme de développement économique pour la période 2016-2021, la Métropole a réaffirmé sa volonté de renforcer la place de l'université en tant qu'acteur de l'innovation et du développement de la Métropole. Pour cela, elle est engagée dans :

- le soutien à l'Université de Lyon pour construire une université forte,
- l'inscription de l'université dans le dynamisme entrepreneurial et le transfert de technologies,
- la mise en œuvre du SDU, en cohérence avec le schéma d'accueil des entreprises (SAE) dont il partage les principes directeurs.

I - Le SDU

Le SDU fixe de manière partenariale les grandes orientations du territoire dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche à l'horizon 2020. Pour soutenir l'ensemble de ces actions, la Métropole a proposé l'inscription d'une intervention financière à hauteur de 11 M€ dans la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) pour le mandat en cours.

Un bilan du SDU 2010-2020 a été partagé, de façon partenariale avec l'écosystème universitaire du territoire, lors des Assises tenues le 11 juin 2018. À cette occasion, l'ensemble des partenaires ont reconnu que ce schéma avait permis, en 8 ans de :

- enrichir et de conforter la candidature lyonnaise à l'appel à projet national opération Campus,
- mettre en adéquation les stratégies poursuivies entre le territoire, l'Université de Lyon et les établissements du site,
- construire un positionnement sur des sujets à forte dimension partenariale comme le logement étudiant ou la vie étudiante,
- orienter les choix d'implantation des grands équipements scientifiques et ainsi guider les investissements réalisés (contrat de plan Etat-Région -CPER-, opérations Campus, investissements d'avenir, etc.).

Des actions prioritaires ont été identifiées pour accompagner le développement des campus en complément des dispositifs CPER et opération Campus. Certaines de ces actions relèvent des compétences d'aménagement de la Métropole.

En particulier, les actions financées jusqu'à présent par le SDU sont aujourd'hui quasiment toutes engagées ou achevées.

Action	Coût (en €)	Etat d'avancement
Maison des étudiants : réaménagement	900 000	opération achevée
Quais du Rhône : réaménagement des espaces publics	200 000	études en phase de lancement
Gerland/aménagement de la place d'Italie/acquisitions foncières	500 000	en cours
Gerland/mail Fontenay	310 000	en cours
Campus LyonTech-la Doua : acquisitions foncières/boulevard Einstein	1 500 000	achevé - opération à poursuivre
Campus Porte des Alpes : requalification espaces publics	1 200 000	études en cours - consultation maîtrise d'œuvre
Lyon Santé Est : requalification rue Nungesser et Coli	240 000	études en cours
ESTA Lyon	300 000	achevé
Campus Vaulx en Velin	50 000	à lancer

II - Présentation des projets actuels

Plusieurs actions prioritaires ont été identifiées pour accompagner le développement des campus en complément des dispositifs CPER et opération Campus. Certaines de ces actions relèvent des compétences d'aménagement de la Métropole.

Parmi celles-ci, plusieurs actions peuvent être lancées et réalisées dès à présent. Ces actions représentent une autorisation de programme de 2 500 000 € qu'il est proposé d'individualiser.

1° - Campus LyonTech-la Doua : Acquisition foncière - franges sud du campus LyonTech-la Doua

Le foncier représente un levier stratégique aux abords du campus LyonTech-la Doua pour constituer des réserves d'extension ; elles permettent de poursuivre la création de nouvelles surfaces d'accueil d'entreprises et de services dédiés en cohérence avec le projet stratégique défini pour ce campus : développer 45 000 m² de surface de plancher supplémentaires à vocation économique. Les acquisitions seront réalisées d'ici fin 2020.

Coût des acquisitions foncières : 1 500 000 €

2° - Campus Porte des Alpes : Acquisition foncière - boulevard de l'Europe

Le campus Porte des Alpes est en cours de restructuration. La Métropole accompagne le projet de développement du campus comprenant, notamment, 400 logements étudiants sur le site, en menant une opération d'aménagement d'un parvis et du boulevard de l'Europe. Cette opération, dont l'objectif est de renforcer l'intégration urbaine, la lisibilité et de la qualité des espaces publics du campus, nécessite l'acquisition de fonciers actuellement propriété de l'État ou privée. Les acquisitions seront réalisées d'ici 2021.

Coût des acquisitions foncières sur le boulevard de l'Europe : 1 000 000 € ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve le principe de la poursuite de l'intervention de la Métropole sur des actions d'aménagement et des acquisitions foncières pour accompagner le développement des campus dans le cadre du SDU adopté par le Conseil de la Communauté urbaine le 25 octobre 2010.

2° - Décide l'individualisation complémentaire d'une autorisation de programme P03 - Soutien à l'enseignement supérieur, recherche, hôpitaux, sur l'opération n° 0P03O2721 pour un montant total de 2 500 000 € en dépenses, sur le budget principal, selon l'échéancier suivant :

- 1 500 000 € en 2020,
- 1 000 000 € en 2021.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 9 242 085,25 € en dépenses.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 18 décembre 2019.